



SNPDOSS

## RETOUR SUR L'INC RECOUVREMENT

DU 6 MAI 2024



SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'Instance Nationale de Concertation de la branche Recouvrement a été animée pour la première fois par le nouveau Directeur général de l'Urssaf caisse nationale : Monsieur Damien IENTILE

Ses propos introductifs ont permis se présenter son parcours, de valoriser la qualité du dialogue social au sein de la Sécurité sociale et l'engagement des salariés qui constituent une force. Il a également annoncé un nouveau mode de fonctionnement : des bilatérales seront programmées avec l'ensemble des organisations syndicales afin de pouvoir échanger sur les points importants pour chacune.

Les représentants ont souhaité la bienvenue au Directeur et ont fait part de leurs attentes fortes en matière d'écoute et d'actions concrètes par la Direction de la caisse nationale et le COMEX.

Les principales préoccupations abordées préalablement à la présentation des points inscrits à l'ordre du jour portent sur les négociations relatives aux classifications, notamment celle des ADD dont le rôle clé a été reconnu par Monsieur IENTILE. Les thèmes de la reconnaissance monétaire en matière de rémunérations, d'amélioration des conditions d'attractivité et de fidélisation des emplois de l'Institution ont été longuement abordés.

Deux points inscrits à l'ordre du jour ont été présentés lors de cette séance de l'INC :

- Le rôle de l'Urssaf dans la conformité des données sociales, notamment le juste calcul des droits et des prestations des salariés : les enjeux de fiabilisation des données individuelles, de développement du cadre partenarial associé et d'accompagnement des déclarants structurent ce champ métier pour lequel les Urssaf ont un rôle pivot dans le cadre de la feuille de route « Conformité des données sociales » entre la caisse nationale et la DSS.

5 Caf vont expérimenter à partir d'octobre 2024 le pré-remplissage des ressources.

- Le déploiement du SDRH 2023-2027 : les orientations en matière de RH ont permis d'aborder le sujet brûlant du Middle-office, qui fera l'objet principale d'une prochaine INC. Le Directeur a précisé qu'il s'agissait de traiter progressivement de bout en bout dès le premier appel 50% des appels en 2027 (et non 100%).

3 axes : la formation professionnelle, le recrutement pour renforcer l'attractivité, la dynamique managériale.

Enfin, l'IA a suscité de nombreuses interrogations et inquiétudes : ce sujet structurant fera l'objet d'une prochaine INC afin que des cas d'usage étayés et concrets puissent être partagés